

# **Diversification du financement non gouvernemental**

## **Communauté fransaskoise**

**Régina - 16 et 17 avril 2015**

**Formateur : Maurice Chiasson**

### **Diversité des sources**

Nous nous penchons sur la diversité des sources de financement existantes; certaines sont plutôt traditionnelles, d'autres nouvelles.

En matière de contributions publiques, il y a l'obtention de subventions des divers paliers de gouvernement, incluant le niveau municipal. Des contributions de sources gouvernementales peuvent également être obtenues par l'entremise, entre autres, d'ententes de service et de la gestion de projets.

En ce qui concerne les contributions non gouvernementales, on retrouve notamment la cotisation des membres, les commandites de nature commerciale, les activités-bénéfices, les dons, les fondations, les revenus de location et la vente de biens et services.

La vente de biens et services peut se faire par la création d'entreprises sociales. L'excédent dégagé de l'exploitation d'une entreprise sociale est versé à l'organisme qu'il l'a créée. Nous traitons, à l'aide de plusieurs exemples, des défis inhérents à leur l'implantation par les organisations communautaires.

### **Optimisation des ressources**

Une stratégie en matière de diversification du financement doit s'accompagner d'une démarche afin d'optimiser les ressources et rationaliser les dépenses. Les actions susceptibles d'être menées sont multiples : réduction des frais généraux, diminution du nombre d'employés à temps plein, recours à des ressources humaines à temps partiel ou occasionnelles, recours aux bénévoles pour offrir certains services et dispenser des programmes, vente d'actifs, entres autres.

La réalisation de partenariats pour augmenter l'impact des organismes, tout en réduisant leurs dépenses, est également à considérer. Des organisations explorent

des mécanismes de services partagés et des concepts de gouvernance commune pouvant de se traduire par une réduction des coûts et des économies d'échelle.

### **Impacts et mode de gestion**

Une démarche en matière de diversification financière a des impacts sur l'ensemble de l'organisation. Le leadership du conseil d'administration s'avère essentiel. Une révision des profils et des tâches des employés peut également être nécessaire.

Les dirigeants doivent évoluer dans leur mode de gestion en favorisant, par exemple, l'intrapreneuriat au sein de leur organisme. Nous abordons d'ailleurs des notions de culture entrepreneuriale qui peuvent s'avérer fort utiles dans le cadre d'une démarche de diversification du financement.

### **Stratégie de diversification**

À l'aide de l'information obtenue et des outils proposés, les participants sont amenés à élaborer, au cours de la séance, les grandes lignes d'une stratégie de diversification pour leur organisme. Ils réfléchissent sur une activité en particulier qui pourrait leur permettre de diversifier leur financement non gouvernemental.

### **Formation adaptée au milieu minoritaire**

Nous faisons référence tout au long de la formation à des exemples d'organismes retrouvés au sein des communautés francophones en milieu minoritaire et ailleurs au Canada qui ont su diversifier leur financement.

Qu'elles soient en développement économique, en culture, en soutien à la personne, en communications ou dans le secteur communautaire en général, certaines organisations ont usé d'imagination et de créativité pour augmenter leur financement. Des organismes, en plus de diversifier leurs sources de financement gouvernemental, réussissent à recueillir plus du tiers de leur financement de sources non gouvernementales.

Nous les découvrirons!